

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	59 260		59 260	50 000		9 260	18. 52
Chiffre d'affaires NET	59 260		59 260	50 000		9 260	18. 52
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				100		100-	100. 00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			59 260	50 100		9 160	18. 28
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			26 535	14 099		12 436	88. 20
Impôts, taxes et versements assimilés			9 597			9 597	
Salaires et traitements			38 805	48 500		9 695-	19. 99-
Charges sociales			8 265	21 500		13 235-	61. 56-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			174			174	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1			1	
Total des Charges d'exploitation (II)			83 377	84 099		722-	0. 86-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			24 117-	33 999-		9 882	29. 07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	70 000		68 000		2 000	2.94
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	70 000		68 000		2 000	2.94
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	70 000		68 000		2 000	2.94
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	45 883		34 001		11 882	34.95
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	129 260		118 100		11 160	9.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	83 377		84 099		722-	0.86-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	45 883		34 001		11 882	34.95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 042	174	5 868		5 868	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	430 000		430 000	430 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	436 042	174	435 868	430 000	5 868	1. 36
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	76 112		76 112	60 000	16 112	26. 85
	Autres créances	2 733		2 733	420	2 313	550. 81
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				3 458	3 458-	100. 00-
	Charges constatées d'avance (3)	1 108		1 108		1 108	
	Total III	79 953		79 953	63 878	16 075	25. 16
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	515 995	174	515 821	493 878	21 943	4. 44

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 431 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	431 000	431 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 540		1 540	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		3 184-	3 184	100. 00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	45 883	34 001	11 882	34. 95
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	478 423	461 817	16 606	3. 60
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	2 871		2 871	
	Emprunts et dettes financières diverses	1 973		1 973	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 940		3 940	
	Dettes fiscales et sociales	28 614	32 061	3 447-	10. 75-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	37 398	32 061	5 336	16. 64
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	515 821	493 878	21 943	4. 44

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 37 398 32 061

A2CP
Société à responsabilité limitée
au capital de 431000 Euros
19 RUE PONCELET
75017 PARIS
RCS PARIS 882933724

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT
DU 30 JUIN 2023

Le 30 juin 2023, au siège social de la société,
Monsieur Axel MORVANT, demeurant 19, rue Poncelet – 75017 PARIS

Propriétaire de la totalité des 43.100 parts de 10 euros chacune composant le capital social de la Société
A2CP,
Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul Gérant de la Société, Monsieur Axel MORVANT associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- l'approbation des dépenses non déductibles fiscalement ;
- la ratification de la rémunération du gérant ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes annuels de cet exercice, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 45 883 euros.



Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 45 883 euros de la manière suivante :

Origine

- Réserve légale : 1 540 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 45 883 euros.

Affectation

- Dotation à la réserve légale, soit : 2 294 euros
- Solde de la réserve légale : 3 834
- Autres réserves, soit : 43 589 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 478 423 euros et celui des réserves à 47 423 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des deux précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2021	29 277	0	0
31/12/2020	0	0	0



TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Conventions réglementées conclues au cours d'exercices précédents et dont l'exécution se poursuit au cours de l'exercice clos :

- Objet : cotisations sociales obligatoires

Convention conclue le 01/04/2020 entre la Société et M MORVANT Axel, Gérant et associé unique

Modalités :

La convention a pour objet la prise en charge, par la société, ainsi que le paiement, des cotisations sociales obligatoires du gérant, qui relève du régime des travailleurs indépendants

Durée :

Convention conclue pour une durée indéterminée, pendant toute la durée du mandat de M MORVANT Axel, en qualité de Gérant majoritaire.

- Objet : Indemnité d'occupation

Convention d'occupation conclue le 01/04/2020 entre la Société et M MORVANT Axel, Gérant et associé unique.

Modalités :

La convention a pour objet l'indemnisation liée à l'occupation d'une partie de l'appartement du Gérant, dans lequel est fixé le siège social de la société et ses modalités essentielles sont les suivantes :
L'indemnité a été fixée forfaitairement à la somme de 800 euros par mois.

Durée :

Convention conclue pour une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction, pour des périodes de 12 mois chacune, sauf dénonciation par l'une des parties.

QUATRIEME DECISION – RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

L'associée unique ratifie sa rémunération en qualité de gérant pour l'exercice 2022 dont le montant s'élève 38 805 euros.



CINQUIEME DECISION – DELEGATION DE POUVOIRS

EN VUE D'ACCOMPLIR DES FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique gérant
Monsieur Axel MORVANT



SARL A2CP
19, rue Porcelet
75017 Paris
Siret: 882 933 724